

Lignes conductrices concernant les dépenses admissibles à la préparation du budget dans le cadre d'une subvention

Catégorie	Définition	Montant/Seuil	Détails requis dans la soumission du budget
Coûts de personnel	Frais relatifs au temps consacré par le personnel directement à la mise en œuvre des activités spécifiques du projet, à l'instar de la fourniture d'avis techniques/ d'expertise. Cela exclut toute supervision générale du projet.	Montant raisonnable en fonction de la nature de chaque projet, du type d'expertise requis ainsi que de la disponibilité de cette capacité au sein de l'organisation bénéficiaire.	<p>Seuls les coûts du personnel de l'entité chargée de la mise en œuvre et/ou de l'organisation partenaire locale doivent être inclus dans cette catégorie. Le personnel inclus dans cette catégorie doit apporter une contribution technique avec des produits attendus spécifiquement identifiés dans les activités du projet. Les termes de référence de chaque membre du personnel indiquant la nature du travail et les produits attendus doivent être fournis.</p> <p>Les détails des coûts salariaux doivent être fournis, et comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La fonction/les TdR ; ● L'expertise spécifique à fournir dans le cadre d'une activité de projet particulière ; ● Le salaire mensuel/journalier ; ● Le temps à imputer au projet ; et ● Le montant total des coûts à imputer au projet. <p>Pour les coûts liés aux déplacements et à l'hébergement de membres du personnel, les informations suivantes doivent être fournies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La nature du déplacement, c'est-à-dire international ou local ; ● Le mode de transport (avion, véhicule, train, etc.) ; ● Nombre de missions ; ● Coût de transportation moyen par mission ● Nombre de jours moyen par mission ● Coût moyen d'un Per Diem ; et ● Coût total des transports et des Per Diems

Catégorie	Définition	Montant/Seuil	Détails requis dans la soumission du budget
			<p><i>Les coûts de personnel admissibles imputés à cette catégorie de dépenses doivent également être vérifiables par rapport aux fiches de présence et aux contrats signés.</i></p>
Biens, Travaux et Services	<p>Coût associé à l'approvisionnement en biens, travaux et services qui sont directement liés à la réalisation des objectifs et des résultats/livrables du projet.</p>	<p>Le montant dépend de la nature et des besoins du projet.</p>	<p>Les biens, travaux et services à acquérir avec des fonds de subvention doivent être essentiels pour la mise en œuvre réussie des activités du projet et la réalisation de ses objectifs et résultats/livrables.</p> <p>Les détails du coût des biens/travaux doivent être fournis, et comprendre ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Type de biens/travaux (description) ; ● Méthode d'approvisionnement ; ● Description de l'unité ; ● Coût unitaire ; ● Nombre d'unités ; et ● Coûts totaux. <p>Les détails des coûts des services (frais de consultation individuels et/ou de sociétés) doivent être fournis, et comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Type de services (description) ; ● Méthode d'approvisionnement ; ● Description de l'unité (mensuelle/hebdomadaire/journalière/forfaitaire) ; ● Coût unitaire (frais par mois/semaine/jour/contrat) ; ● Nombre d'unités (mois/semaines/jours/contrat) ; ● Coûts totaux à facturer au projet. <p>Pour les coûts liés aux déplacements et à l'hébergement des missions des consultants, les détails suivants doivent être fournis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nature du voyage, c'est-à-dire international ou local ; ● Mode de transport (avion, véhicule, train, etc.) ;

Catégorie	Définition	Montant/Seuil	Détails requis dans la soumission du budget
			<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de missions ; ● Coût moyen du transport par mission ; ● Nombre moyen de jours par mission ; ● Coût unitaire moyen par per diem ; ● Coûts totaux du transport et du per diem. <p><i>Les coûts des biens, travaux et services facturés dans cette catégorie de dépenses doivent également être vérifiables par rapport aux livrables définis dans les contrats signés.</i></p>
Coûts de formation / ateliers / séminaires	Coûts associés à la formation, aux séminaires ou aux ateliers pour les bénéficiaires, les partenaires et/ou les parties prenantes qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs du projet et maintenir les résultats.	Le montant dépend de la nature et des besoins du projet.	<p>Les détails du coût de chaque événement doivent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de participants attendus par événement ; ● Coût du lieu ; ● Coût de la location de matériel ; ● Coût des services de traduction ou interprétation ; ● Coût des fournitures et matériaux de formation (détaillés et estimés individuellement) ; ● Coût de déplacement des participants (coût unitaire/participant, nombre de participants et total). Les billets, l'hébergement, les indemnités journalières et les autres frais de transport doivent être détaillés par participant ; ● Facilitateurs pour les ateliers/formations/séminaires ; ● Coûts de déplacement et d'hébergement pour les facilitateurs.
Coûts de diffusion	Les coûts de préparation, production, acquisition et distribution des résultats du projet, par exemple, les rapports/matériaux d'étude incluant le multimédia, l'hébergement web, les journaux, la radio et la télévision.	Le montant dépend de la nature et des besoins du projet.	<p>Les détails des coûts de diffusion doivent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Type de média à utiliser pour la diffusion, comme les journaux, les programmes radio ou télévisés, les outils/rapports à publier ; ● Coût unitaire par type de média à utiliser pour la diffusion ; ● Nombre de chaque type de média à utiliser pour la diffusion ; et ● Coûts totaux.

Catégorie	Définition	Montant/Seuil	Détails requis dans la soumission du budget
Achat d'équipement et/ou d'autres petits actifs fixes	Coûts spécifiques d'acquisition de petits équipements ou articles non consommables qui sont considérés comme essentiels pour la mise en œuvre réussie d'un projet.	Amount depends on need of the project	<p>Les équipements et/ou autres petits actifs fixes à acheter avec les fonds de subvention doivent être essentiels pour la mise en œuvre réussie des activités du projet et la réalisation de ses objectifs et résultats/livrables. Par exemple : ordinateur portable, imprimante, appareils portables pour la collecte de données, téléphones mobiles, etc.</p> <p>Les détails fournis doivent inclure les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Type de bien/équipement (description) ; ● Méthode d'approvisionnement ; ● Coût unitaire ; ● Nombre d'unités ; et ● Coûts totaux.
Autres coûts d'exploitation	Coûts directs qui ne relèvent d'aucune des catégories ci-dessus mais qui sont nécessaires pour la mise en œuvre réussie des activités du projet et la réalisation des résultats du projet.	Limité à 5 % de la valeur totale de la subvention de CA ou à 20 000 \$ (selon le montant le plus bas).	<p>Les détails devraient inclure les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Type de coût (description) ; ● Description de l'unité ; ● Coût unitaire ; ● Nombre d'unités ; et ● Coûts totaux.
Coûts d'administration/gestion du projet	Personnel indirect/surcharge lié à l'administration ou à la supervision du projet et coûts d'audit indépendant	Limité à 10 % de la valeur totale de la subvention de CA.	Les détails de la répartition des coûts de ce poste ne sont pas nécessaires. Les frais d'audit doivent être présentés séparément.
Co-Financement	Contribution en espèces/en nature ou une combinaison des deux pour soutenir la mise en œuvre des activités du projet.	Un minimum de 20 % de la valeur totale de la subvention de CA. Un engagement vérifiable doit être fourni (par exemple, des lettres de cofinancement).	<p>Les détails du cofinancement doivent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Noms des cofinanceurs ; ● Type de cofinancement - contribution en espèces et en nature ; ● Lettres d'engagement signées montrant le montant en espèces ou la valeur de la contribution en nature et le calendrier prévu, c'est-à-dire quand les montants seront disponibles.